



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

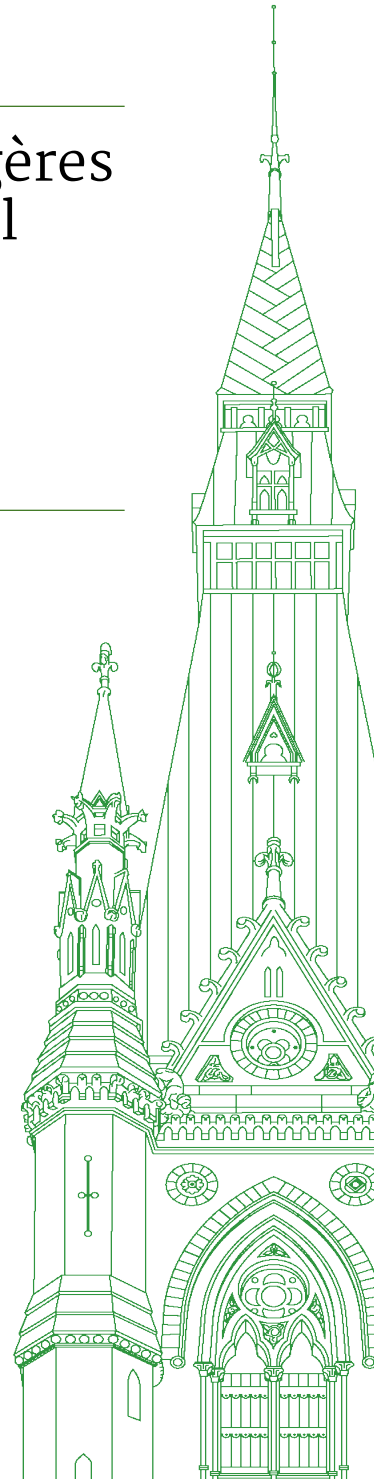
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 041

**PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY**

Le mardi 16 juin 2026

Président : Ahmed Hussen





# Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 16 juin 2026

• (1530)

[Traduction]

**Le président (L'hon. Ahmed Hussen (York-Sud—Weston—Etobicoke, Lib.)):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la réunion n° 41 du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le jeudi 11 juin 2026, le Comité se réunit pour étudier l'objet du Budget principal des dépenses 2026-2027 et le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2026-2027.

La réunion d'aujourd'hui se tient sous forme hybride conformément au Règlement.

J'aimerais officiellement souhaiter la bienvenue à nos témoins pour la première heure.

Nous accueillons, en personne, l'honorable Anita Anand, ministre des Affaires étrangères. Nous accueillons également, en personne, des représentants du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement: M. Arun Thangaraj, sous-ministre des Affaires étrangères; Mme Sara Wilshaw, sous-ministre adjointe principale, Commerce international et déléguée commerciale en chef; M. Alexandre Lévêque, sous-ministre adjoint, Secteur de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Arctique; M. Robert Broodfield, directeur général, Sanction et contrôles stratégiques à l'exportation; et Mme Shirley Carruthers, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des personnes et de la gestion ministérielle.

J'inviterais maintenant la ministre à présenter sa déclaration liminaire; vous avez cinq minutes.

**L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Avant de commencer, j'aimerais prendre une minute pour remercier la fonction publique. C'est la Semaine nationale de la fonction publique, et je tiens à remercier de tout cœur les fonctionnaires qui travaillent ici pour garantir le bon fonctionnement du Comité et des autres aspects du processus parlementaire.

[Français]

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter du budget principal des dépenses de 2026-2027 et du budget supplémentaire des dépenses (A).

[Traduction]

Affaires étrangères Canada a demandé au total 7,2 milliards de dollars en dépenses budgétaires, soit des dépenses votées de 6,8 milliards de dollars et des dépenses législatives de 400 millions

de dollars. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) a ajouté 23,9 millions de dollars à cette demande.

Grâce à un pragmatisme fondé sur des principes, nous renforçons nos alliances, nous diversifions nos partenariats commerciaux et nous encourageons le multilatéralisme.

[Français]

Notre objectif est simple: faire en sorte que l'action du Canada à l'international apporte plus de sécurité, de résilience et de prospérité aux Canadiens, ici, au pays. Le Canada transforme son économie pour la rendre plus forte et plus résiliente par rapport aux chocs mondiaux. Au cours de la dernière année, notre gouvernement a conclu plus de 20 partenariats économiques et de sécurité sur cinq continents. Il a ouvert l'accès à un marché de 1,5 milliard de nouveaux consommateurs.

[Traduction]

Le Canada est en voie de doubler son accès aux marchés cette année, grâce à des accords commerciaux avec l'Inde, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'ANASE, le Marché commun du Sud, la Thaïlande et les Philippines. Le gouvernement vise à doubler son commerce non américain et à générer 1 billion de dollars en investissements au Canada au cours des cinq prochaines années dans les secteurs de l'énergie, du transport, des données et de la défense, pour ne nommer que quelques-uns des secteurs auxquels nous nous intéressons.

[Français]

Alors que nous diversifions nos partenariats commerciaux, nous ne devons jamais perdre de vue nos valeurs fondamentales et, surtout, notre engagement à l'égard des droits de la personne. Notre commerce doit refléter ces valeurs. Le travail forcé n'a aucune place dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes ni dans les produits que nous trouvons sur nos tablettes.

• (1535)

[Traduction]

Personne ne devrait jamais être obligé de garder un emploi où il est exploité afin que d'autres puissent bénéficier de coûts plus bas. Les Canadiens veulent s'assurer que toute notre économie est fondée, non pas sur l'exploitation humaine, mais sur l'équité. C'est pour cette raison que, la semaine dernière, nous avons présenté le projet de loi C-35 sur l'interdiction d'importer des marchandises produites par recours au travail forcé. La loi confèrera à l'ASFC des pouvoirs accrus pour interdire certains biens, établir une liste publique de biens à risque et exiger le traçage de la chaîne d'approvisionnement avant que de tels biens n'entrent au Canada. Les importateurs devront donc s'acquitter du fardeau de prouver que leurs biens n'ont pas été fabriqués par le travail forcé.

C'est ainsi que le Canada défend les droits de la personne et les droits des travailleurs, monsieur le président. Nous montrons aux autres puissances intermédiaires que vous n'avez pas à choisir entre un secteur commercial fort et des valeurs fortes. Nous pouvons avoir les deux.

Pour ce qui est de l'aide humanitaire, la politique étrangère du Canada est fondée sur un pragmatisme raisonné; elle favorise les intérêts nationaux tout en restant bien ancrée dans nos valeurs. L'aide humanitaire est un pilier de cette approche. Le Canada a investi plus de 450 millions de dollars pour encourager la stabilité en Haïti. Le Canada a octroyé plus de 13 millions de dollars à Cuba.

[Français]

Pour le Soudan, c'est plus de 120 millions de dollars. Pour le Liban, c'est 37,7 millions de dollars.

C'est toujours la responsabilité de notre gouvernement de s'assurer que nous sommes là pour appuyer l'aide humanitaire partout dans le monde.

Dans un monde marqué par l'incertitude et l'instabilité, l'approche du Canada est claire. En effet, nous allons renforcer nos bases économiques, soutenir nos alliances et agir de façon cohérente par rapport à nos valeurs.

[Traduction]

Nous allons être disciplinés dans nos choix, nous allons être stratégiques dans nos partenariats et nous resterons fermes dans nos engagements. C'est ainsi que le Canada continuera d'être perçu comme étant sécuritaire sur son territoire et crédible à l'étranger.

Merci.

**Le président:** Merci pour votre déclaration liminaire, madame la ministre.

Passons maintenant aux questions des membres, en commençant par M. Michael Chong.

Vous avez six minutes, allez-y.

**L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills-Nord, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, de comparaître aujourd'hui.

J'ai deux questions concernant Taïwan, puis je passerai à d'autres questions.

Mme Judy Sgro a dit qu'elle dirigerait une délégation de députés à Taïwan cet automne.

Si Mme Sgro est sanctionnée, vous engagez-vous à défendre publiquement la pratique de longue date d'envoyer des députés canadiens à Taïwan?

**L'hon. Anita Anand:** Oui, bien entendu.

Mon opinion est fondée sur l'indépendance du Parlement et les privilèges parlementaires, qui sont tous deux des piliers de la démocratie canadienne. Les députés et les sénateurs choisissent depuis longtemps les pays dans lesquels ils veulent se rendre pour représenter les valeurs et les intérêts canadiens, et Taïwan fait partie de ces pays.

En fait, les gouvernements canadiens ont, l'un après l'autre, continué de respecter la politique d'une seule Chine. Cette politique

n'a pas changé. Toutefois, dans ce cadre, le Canada et Taïwan maintiennent des liens économiques, culturels et humains importants.

Comme je l'ai répété au début de ma réponse, je défendrai toujours les parlementaires. Cela s'applique au député, ainsi qu'à la députée qu'il a mentionnée.

**L'hon. Michael Chong:** Merci.

Pourriez-vous nous dire quand sera finalisé l'accord-cadre de coopération commerciale entre le Canada et Taïwan?

**L'hon. Anita Anand:** J'aimerais commencer par dire que des liens économiques forts unissent le Canada et Taïwan. Taïwan est classé au 15<sup>e</sup> rang sur la liste canadienne des partenaires mondiaux du Canada pour le commerce de marchandises, et au 6<sup>e</sup> rang des partenaires d'Asie, et notre commerce bilatéral de marchandises est d'une valeur d'environ 9 milliards de dollars.

L'accord-cadre mentionné par l'honorable député ne relève pas de mes compétences en tant que ministre des Affaires étrangères, mais je vais continuer d'encourager des relations commerciales fortes, comme le reflète déjà la relation économique.

• (1540)

**L'hon. Michael Chong:** Merci de la réponse. J'aimerais souligner que, conformément au cadre législatif du projet de loi, votre poste de ministre est hiérarchiquement plus important que celui d'autres ministres, comme le ministre du Commerce international.

J'ai une question concernant la protection des diplomates au Canada.

Comme vous le savez, plus tôt cette année, des coups de feu ont été tirés dans un consulat américain. Un acte d'accusation américain récemment déclassifié indique que les autorités américaines croient que la fusillade est liée au Corps des gardiens de la révolution islamique ou à un réseau lié au régime iranien. Conformément à la Convention de Vienne, vous êtes responsable de la protection des missions étrangères, ici, au Canada.

Pourriez-vous nous dire s'il existe un lien entre la fusillade au consulat américain et le régime iranien?

**L'hon. Anita Anand:** J'aimerais commencer par souligner l'importance que nous accordons à la sécurité non seulement des Canadiens, mais aussi des diplomates étrangers qui travaillent et représentent leurs pays sur le territoire canadien.

J'aimerais ajouter que le Corps des gardiens de la révolution islamique est désigné entité terroriste par les lois canadiennes. Nous abordons cette relation en fonction de ce qui est indiqué dans cette liste, et nous n'entretenons plus de relations diplomatiques avec l'Iran depuis plus de 10 ans.

Pour répondre à la question, la GRC travaille sur le dossier. L'enquête est en cours. Je ne participe pas personnellement à l'enquête. Comme vous pouvez l'imaginer, la primauté du droit défend au pouvoir exécutif du gouvernement de participer aux processus d'enquête indépendants.

**L'hon. Michael Chong:** Très bien.

**L'hon. Anita Anand:** Je ne peux pas vous fournir l'information.

J'aimerais terminer en offrant mes plus sincères condoléances à la famille de l'agent qui a été tué.

**L'hon. Michael Chong:** Très bien. Merci.

Avez-vous de l'information qui relierait la fusillade au consulat américain à un réseau lié à l'Iran?

**L'hon. Anita Anand:** Comme je l'ai dit, puisqu'une enquête est en cours, il serait malavisé de ma part de formuler des hypothèses. Je n'ai pas l'information.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord. Merci. Je ne vous demandais pas d'enfreindre la convention du *sub judice* ni de vous immiscer dans une enquête criminelle en cours. Je voulais simplement savoir si vous aviez de l'information selon laquelle le régime iranien était lié à cette fusillade.

Mon autre question, c'est...

**Le président:** Merci. Excusez-moi. Vous avez dépassé le temps qui vous était alloué.

**L'hon. Michael Chong:** C'était bien six minutes et demie, n'est-ce pas?

**Le président:** Excusez-moi. Vous avez raison. Il vous reste une minute. Toutes mes excuses.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur le président.

Voici ma dernière question. Cela fait deux ans, soit 24 mois, que le Parlement a adopté le projet de loi C-70. À l'époque, les représentants du gouvernement ont dit espérer que la loi entre en vigueur dans les 12 mois. Depuis, deux ans se sont écoulés.

Même si je sais que vous n'êtes pas ministre de la Sécurité publique, le ministère des Affaires étrangères est évidemment très concerné par ce projet de loi, puisqu'il lutte contre l'ingérence étrangère. Pourriez-vous nous dire quand ce registre sera mis en place?

**L'hon. Anita Anand:** Monsieur le président, mon honorable collègue était présent à la Chambre quand cette question précise a été posée au ministre de la Sécurité publique. Nous avons été très clairs sur le fait que la souveraineté du Canada doit être respectée. Le ministre a dit clairement que nous allions lutter avec vigilance contre l'augmentation de l'ingérence étrangère, et ce, à tous les échelons du gouvernement. Tout ce travail aboutira à la mise en place du registre.

Vous avez vu que nous avons retenu la candidature d'Anton Boegman comme tout premier commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère. On continue d'avancer dans ce dossier. Nous continuerons de nous assurer que ces efforts politiques précis aboutiront comme il se doit avec la mise sur pied de la commission, laquelle sera dirigée par le commissaire à la transparence en matière d'influence étrangère.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

C'est maintenant au tour de M. Rob Oliphant.

Vous avez six minutes; allez-y.

**L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Maintenant, passons à des questions plus difficiles, comme nous aimons le faire.

Madame la ministre, dans vos plans, vous avez beaucoup parlé de l'Arctique et de sa souveraineté. Vous avez dit qu'il y aurait deux consulats. Vous en avez ouvert un à Nuuk et vous envisagez d'en ouvrir un autre à Anchorage. Pourriez-vous parler de l'importance

de l'Arctique au regard de notre politique étrangère et de notre position stratégique dans le monde?

• (1545)

[Français]

**L'hon. Anita Anand:** Je vous remercie de la question.

Il est important de se rappeler que, quand j'étais ministre de la Défense nationale, il était très important pour moi de travailler sur la protection et la souveraineté de l'Arctique.

Maintenant, comme ministre des Affaires étrangères, je continue ce travail. Je peux vous assurer que je vais travailler avec le ministre actuel de la Défense nationale du Canada, M. McGuinty.

Je vais aussi travailler avec les autres pays qui pensent que la souveraineté de l'Arctique est nécessaire, surtout dans la situation géopolitique actuelle. En ce moment, nous voyons qu'il y a une menace russe proche du cercle arctique.

[Traduction]

Je travaille en étroite collaboration avec nos partenaires aux vues similaires, la Finlande, la Suède, le Danemark, la Norvège et l'Islande, pour m'assurer que nous militons tous ensemble pour que l'OTAN mette davantage l'accent sur l'Arctique. En effet, récemment, en Suède, les États-Unis se sont joints à une réunion de ces pays. Ensemble, nous avons fait une déclaration soulignant le travail prospectif que nous avons entrepris de concert, compte tenu de l'environnement géopolitique et du fait que la menace russe se déplace de plus en plus vers le nord, vers le cercle arctique.

Je soulignerais aussi, en ce qui concerne l'OTAN, que, oui, l'OTAN a mis en œuvre plus tôt cette année une opération appelée Arctic Sentry. L'opération est permanente. C'est une initiative très importante. En effet, quand j'ai ouvert le consulat à Nuuk, au Groenland, plus tôt cette année, il était très important de discuter de l'engagement, non seulement du Canada, mais aussi de l'OTAN, à l'égard de la sécurité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Danemark et du Groenland. Parallèlement, l'OTAN devrait se doter d'une stratégie complète pour l'Arctique. Sentry n'est pas une stratégie. C'est un exercice dans le cadre d'une opération. J'en ai parlé au secrétaire général Mark Rutte, et, comme je viens de le mentionner, durant la réunion des « Sept pays de l'Arctique », en Suède. Nous travaillerons avec des pays aux vues similaires faisant partie de l'OTAN pour élaborer cette stratégie complète de l'OTAN pour l'Arctique.

**L'hon. Robert Oliphant:** Notre comité a quand même pas mal travaillé sur la politique étrangère pour l'Arctique. Nous avons entre autres demandé au gouvernement qu'il assure une communication constante avec les gens du Nord, y compris les gouvernements des territoires, des Premières nations et des Inuits. Pourriez-vous nous dire si ces gens seront consultés tout au long de l'élaboration de la politique étrangère pour l'Arctique?

**L'hon. Anita Anand:** Absolument. Oui, toujours. Mes discussions avec le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, avec Natan Obed et, évidemment, avec tout notre gouvernement, y compris les ministres Gull-Masty, Alty et Chartrand, par exemple, visaient essentiellement à m'assurer que le déploiement de notre stratégie pour l'Arctique tiendra toujours compte des voix autochtones, et aussi que les retombées économiques qui découleront sans aucun doute de cette stratégie, l'objectif étant de 3,5 % — il s'agit du travail en cours —, incluront du travail pour les Autochtones. Nous avons récemment nommé une ambassadrice aux affaires arctiques, Virginia Mearns, et elle fait un excellent travail pour tisser ces liens.

Les infrastructures à double usage auront des retombées économiques dans le Nord — le premier ministre a été clair à ce sujet — et il sera évidemment très important d'avoir des Autochtones, et surtout des Inuits, assis à la table.

J'aimerais remercier tous les Inuits qui ont travaillé avec nous sur cette stratégie. J'ai eu plusieurs réunions avec eux, y compris à Nuuk, au Groenland, quand ils sont venus assister à la levée du drapeau canadien à Nuuk. J'aimerais tous les remercier de leur présence et de leur engagement.

• (1550)

**L'hon. Robert Oliphant:** J'aimerais seulement souligner que, aujourd'hui, à la Chambre, nous avons salué les membres des Forces armées canadiennes, y compris les rangers. C'était une très bonne idée.

Il ne me reste sans doute plus de temps. J'aimerais simplement vous remercier de votre travail, et remercier votre équipe qui aide si souvent notre comité en répondant à nos nombreuses questions.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Oliphant.

C'est maintenant au tour de M. Brunelle-Duceppe.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour six minutes.

**Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bonjour, madame la ministre. Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

J'aimerais revenir sur l'entente avec Taïwan. Nous avons reçu certains de vos fonctionnaires dernièrement, et je leur ai demandé si l'entente avec Taïwan n'avait pas été signée parce que le gouvernement avait peur de froisser Pékin. En guise de réponse, j'ai reçu un silence assourdissant. Je vous pose donc la question. Cela fait un an que les négociations sont terminées. Vous avez dit, lors de votre discours d'ouverture, que le Canada avait signé plusieurs ententes commerciales. Vous vous en êtes vantée, vous vous êtes félicitée.

Pouvez-vous nous dire si c'est parce que vous avez peur de froisser Pékin que vous ne signez pas cette entente avec Taïwan?

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** Je ne sais pas si le député le sait, et je le remercie de la question, mais nous nous sommes récemment assurés de régler certaines tensions commerciales avec la Chine, ce qui

permettra au secteur agricole du Canada de récolter des milliards de dollars supplémentaires.

Parallèlement, nous poursuivons aussi notre politique en matière de défense et de sécurité. Vous avez sans doute vu que le ministre de la Défense nationale a supervisé une traversée du détroit de Taïwan. Cela montre que le gouvernement du Canada mène simultanément un certain nombre d'initiatives stratégiques touchant l'économie qui nous procureront des avantages économiques, par exemple pour l'industrie du canola...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, madame la ministre. Vous ne répondez pas à ma question.

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** ... mais en même temps, nous nous assurons que les secteurs de la défense et de la sécurité... Et selon nous...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Madame la ministre, vous ne répondez pas à ma question.

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** ... la région indo-pacifique est libre et ouverte... Elle devrait encore faire partie de notre politique étrangère.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Selon ce que je comprends, vous êtes passée maître dans l'art de ne pas répondre aux questions et de perdre du temps. C'est malheureux et c'est malheureux pour la démocratie. Je vous ai posé une question claire...

**L'hon. Steven Guilbeault (Laurier—Sainte-Marie, Lib.):** Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur Guilbeault, ne faites pas de rappel au Règlement, s'il vous plaît. J'ai six minutes de temps de parole.

**L'hon. Steven Guilbeault:** On ne prête pas des intentions comme ça à la ministre. Je comprends que ce n'est pas nécessairement la réponse...

**Alexis Brunelle-Duceppe:** J'espère que le temps qui est utilisé pour ce rappel au Règlement ne sera pas retranché de mon temps de parole.

[Traduction]

**Le président:** En fait, M. Guilbeault m'a devancé.

Bien entendu, vous pouvez poser des questions, mais prêter des intentions à la ministre est un peu...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la ministre, qui a demandé aux deux députés libéraux de quitter Taïwan lorsque M. Carney était en voyage à Pékin?

Est-ce vous?

**L'hon. Anita Anand:** Merci encore de la question.

Je voudrais souligner le fait que nos députés peuvent voyager n'importe où, partout dans le monde, et que nos affaires étrangères sont souveraines.

[Traduction]

Notre politique étrangère n'est dictée par aucun autre pays.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord.

Personne ne l'a donc demandé à ces députés. Ils sont partis de leur propre gré.

Le jurez-vous sur la Bible ou sur n'importe quel livre, madame la ministre?

Personne de votre gouvernement ne leur a demandé de partir.

Est-ce bien ça?

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** Comme je l'ai dit, l'indépendance du Parlement est un pilier de la démocratie canadienne.

[Français]

Les députés et les sénateurs ont une longue tradition de visite partout dans le monde. Ils sont libres de voyager où ils veulent.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** C'est parfait, merci.

Personne de votre gouvernement n'a donc demandé à ces députés de quitter Taïwan. C'est votre réponse.

Madame la ministre, vous avez déposé, dernièrement, le projet de loi C-35 sur le travail forcé. Nous vous félicitons sur certains points, parce que vous avez repris beaucoup des éléments qui étaient prévus dans le projet de loi du Bloc québécois sur le travail forcé, soit le projet de loi C-251.

Cela dit, plusieurs rapports font la démonstration du travail forcé, dont un rapport de l'Université de Sheffield. Ce rapport démontre que l'on a eu recours au travail forcé lors de la production de véhicules électriques chinois.

Ma question est la suivante.

Le projet de loi vous donnera le pouvoir, par décret, de mettre sur une liste des produits qui seront interdits ici ou qui devront faire l'objet d'une évaluation s'ils ont été produits par du travail forcé.

Comme nous avons la preuve que l'on a eu recours au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement de ces véhicules électriques, pouvez-vous confirmer au Comité que, lorsque le projet de loi C-35 sera adopté, vous allez mettre sur la liste des produits issus du travail forcé les véhicules électriques chinois?

Est-ce que ça rendra caduque l'entente que M. Carney a signée avec Xi Jinping?

• (1555)

**L'hon. Anita Anand:** Merci encore de la question.

Ce n'est pas possible en ce moment de confirmer les biens qui vont être inscrits sur la liste. Nous avons déjà présenté le projet de loi, vendredi passé. Maintenant, nous allons avoir des discussions partout au pays avec les députés et les parties prenantes pour avoir leur point de vue. À l'automne, lors de la prochaine session parlementaire, nous allons avoir une liste, et nous allons revenir ici, au Comité, pour en discuter.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Nous avons hâte.

**L'hon. Anita Anand:** C'est à ce moment-là que je pourrai discuter des produits qui seront la liste ou non.

**Alexis Brunelle-Duceppe:** C'est parfait. Je comprends, et c'est très bien de me répondre de cette façon.

Si on fait la démonstration que l'on a eu recours à du travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques chinois, allez-vous mettre ces véhicules sur la liste des produits interdits au Canada?

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** Je veux que ce soit clair; il est déjà interdit, selon les lois canadiennes, de recourir au travail forcé pour fabriquer n'importe quel produit ou bien. Des lois datant de 2020 et 2024 interdisent expressément le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement. Le projet de loi C-35 fournit des outils supplémentaires à l'ASFC pour garantir qu'aucun bien fabriqué par le travail forcé n'entre pas au pays, un point c'est tout.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** C'est maintenant au tour de Mme Rood.

Vous avez cinq minutes; allez-y.

**Lianne Rood (Middlesex—London, PCC):** Merci beaucoup.

Merci beaucoup, madame la ministre, d'être ici aujourd'hui.

Madame la ministre, votre gouvernement vient d'annoncer qu'il enverra encore 100 millions de dollars à Gaza et à la Cisjordanie, en plus des 500 millions de dollars déjà envoyés depuis la fin de 2023. En fait, vous avez envoyé un financement flexible et non affecté, sans y assortir le moindre contrôle canadien, et ce, le lendemain du renvoi par les Nations Unies de 70 travailleurs soupçonnés d'avoir des liens étroits avec des terroristes du Hamas. De nombreux rapports indiquent que l'aide financière canadienne a déjà été redirigée vers le Hamas, ou volée ou contrôlée par celui-ci.

Comment pouvez-vous garantir aux contribuables que cet argent ne se retrouvera pas entre les mains des terroristes ni détourné par l'Autorité palestinienne au profit des opérations du Hamas? Pourriez-vous nous expliquer pourquoi les mécanismes de sécurité ont échoué et pourquoi l'aide financière du Canada a fini par aider le Hamas?

**L'hon. Anita Anand:** J'aimerais réitérer un point important très précis. Le gouvernement du Canada ne tolère pas la mauvaise utilisation ou le détournement de l'aide internationale. Nous travaillons avec des partenaires humanitaires d'expérience. Nous travaillons pour fournir de l'aide qui sauve des vies. Nos partenaires doivent maintenir de solides contrôles internes. En plus de ces contrôles internes, mon ministère exerce une diligence accrue. Tout partenaire qui reçoit de l'argent du gouvernement du Canada fait l'objet d'une vérification approfondie.

J'aimerais en particulier souligner que le Hamas — nous l'avons répété à maintes reprises, et je vais le répéter aujourd'hui — ne devrait jouer aucun rôle dans le gouvernement futur de la Palestine et qu'il devrait être démilitarisé. Le gouvernement n'est aucunement associé au Hamas.

Des représentants de mon ministère sont ici aujourd'hui, si jamais vous avez des questions sur le processus de diligence raisonnable.

**Lianne Rood:** Madame la ministre, respectueusement, au cours des cinq dernières années, vos propres chiffres ont montré que le Canada a envoyé plus de 11 milliards de dollars d'aide à des dizaines de pays sous le coup de sanctions de la part du Canada ou qui ont de terribles antécédents en matière de droits de la personne. J'ai une question inscrite au Feuilleton pour le prouver, donc vous ne pouvez pas le nier. Il s'agit de la question Q-328. On dirait bien que les fonds publics canadiens sont blanchis au moyen de projets bilatéraux et multilatéraux et qu'ils se rendent dans des régions faisant l'objet de sanctions.

Pourquoi octroyez-vous ce financement?

**L'hon. Anita Anand:** L'aide humanitaire est depuis longtemps un élément important de la politique étrangère du Canada. Qu'il s'agisse de Cuba, du Liban, de Gaza ou du Soudan, l'aide humanitaire appuie clairement nos valeurs et celles des Canadiens.

En ce qui concerne l'intégrité de l'aide, je ne suis pas d'accord pour dire que notre diligence raisonnable n'est pas efficace. Nous prenons toutes les précautions nécessaires pour nous assurer que l'aide parvienne aux civils et que le processus de diligence raisonnable, avant que l'aide soit distribuée, est opérationnel, rigoureux, assorti d'un mécanisme de surveillance et conforme aux normes les plus élevées. Ces mesures de protection sont la pierre angulaire de notre approche.

Madame Carruthers, avez-vous quelque chose à ajouter à ma réponse?

• (1600)

**Shirley Carruthers (sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des personnes et de la gestion ministérielle, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Certainement.

En ce qui concerne l'aide au développement qu'ont reçue certains des pays que vous avez mentionnés, je peux dire que, dans certains cas, cette aide a été transmise par l'entremise d'organisations multilatérales. Des pays comme l'Inde et la Chine, par exemple, sont admissibles à l'aide au développement au titre de la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle, donc...

**Lianne Rood:** Désolée. Mon temps est très limité.

Madame la ministre, ne devrions-nous pas, en premier lieu, faire preuve de compassion, ici, envers les gens qui ont bâti et défendu le Canada? Je crois que les Canadiens méritent cette transparence avant d'envoyer un sou de plus à quiconque ne contribue pas directement à notre pays.

Je vous demande si vous vous engagez à mener un audit public complet de l'ensemble des fonds d'aide canadiens, pour que nous puissions savoir exactement où chaque dollar a été dépensé et avoir la preuve que cet argent n'a pas été versé à des terroristes ou à des dirigeants étrangers corrompus ou détournés au profit de bureaucraties étrangères.

**L'hon. Anita Anand:** Monsieur le président, avec tout le respect que je dois à Mme Rood, je n'accepte pas la prémisse de la question. Nous n'allons pas nous excuser d'avoir aidé des gens ici et à l'étranger.

**Lianne Rood:** Madame la ministre, ma question était la suivante: vous engagez-vous à mener un audit public complet de l'ensemble des fonds d'aide canadiens pour que nous puissions savoir exactement où chaque dollar a été dépensé et avoir la preuve que

l'argent n'a pas été versé à des terroristes ou à des dirigeants étrangers corrompus ou détourné au profit de bureaucraties étrangères?

**L'hon. Anita Anand:** En fait, mes nombreuses comparutions au Comité, le processus du Budget supplémentaire des dépenses et le travail effectué par le Conseil du Trésor du Canada avant de débloquent des fonds, tout cela vise à garantir le respect du processus de diligence raisonnable. Je suis l'ancienne présidente du Conseil du Trésor, c'est pourquoi je sais cela. Je me suis assise à la table de discussion à de nombreuses reprises pour m'assurer que les obligations en matière de sécurité et de diligence raisonnable relatives aux fonds publics étaient bel et bien respectées.

Tout financement est assujéti à un processus de vérification rigoureux. En tant que ministre, j'ai insisté sur l'importance de faire preuve de prudence en ce qui concerne l'argent des contribuables canadiens.

**Lianne Rood:** Madame la ministre, pourquoi les Canadiens devraient-ils avoir confiance envers notre gouvernement...

**Le président:** Je suis désolé. Le temps est écoulé. Merci.

C'est maintenant au tour de M. Clark.

**Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, madame la ministre, et merci à vous tous d'être ici.

Pour commencer, je dirais que l'histoire du Canada en matière d'aide internationale et de soutien multilatéral devrait être, à mon avis, une grande source de fierté pour notre pays. Grâce à cela, nous continuons de sauver des vies partout dans le monde. C'est un véritable témoignage de l'histoire, de la culture et de l'influence de notre nation à l'échelle du globe.

Je tenais simplement à le dire.

Madame la ministre, dans votre déclaration préliminaire, vous avez parlé deux ou trois fois de « pragmatisme fondé sur des principes ». Je crois que, pour être efficace, une politique étrangère doit être cohérente.

Comment percevez-vous la notion de « pragmatisme fondé sur des principes »? Croyez-vous qu'il s'agit de la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada? Comment cela se traduit-il concrètement, pour que les tactiques s'harmonisent à la stratégie?

**L'hon. Anita Anand:** Il est utile de parler du cadre de notre politique étrangère, compte tenu des nombreuses questions spécifiques et détaillées qui ont été soulevées lors de cette réunion, donc merci de l'avoir posée.

Notre politique étrangère d'aujourd'hui est une réponse directe à l'environnement géopolitique très volatile et au fait que les institutions multilatérales sur lesquelles nous comptons traditionnellement pour assurer notre prospérité ne fonctionnent plus comme avant.

L'essentiel du discours que le premier ministre a prononcé à Davos et les travaux que nous avons effectués par la suite pour renforcer ce cadre montrent bien que, même si nous sommes pragmatiques et que nous avons signé l'an dernier 20 accords en matière de sécurité, de défense et d'économie sur les cinq continents, nous continuons à défendre les principes qui sous-tendent depuis longtemps notre politique étrangère.

Dans ma dernière réponse, j'ai parlé de l'aide humanitaire. L'an dernier seulement, en ce qui concerne l'aide humanitaire que nous avons apportée à des populations extrêmement vulnérables, affaiblies ou opprimées, vous pouvez voir que nous sommes restés fidèles à nos valeurs et à nos principes.

En effet, j'ai nommé certaines de ces valeurs dans mon allocution aux Nations unies le 29 septembre, l'an dernier. Nous nous engageons en faveur de la durabilité environnementale, de l'égalité entre les sexes, de la réconciliation et de l'aide humanitaire.

En fait, cet ensemble de principes définit en grande partie le travail de notre gouvernement. Je crois que nombre d'entre nous diront que, même si nous sommes pragmatiques, nous resterons toujours fidèles à ces principes. En effet, le projet de loi C-35 reflète un principe qui nous tient à cœur, soit que l'esclavage n'a pas sa place dans les chaînes d'approvisionnement et que nous n'accepterons pas au Canada des marchandises qui ont été fabriquées par des personnes exploitées dans la chaîne d'approvisionnement.

● (1605)

**Braedon Clark:** Merci beaucoup, madame la ministre.

Je crois qu'un autre exemple où nous avons vu cela se concrétiser, c'est, bien sûr, notre soutien pour l'Ukraine. Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais je suis sûr que le Canada a été, par habitant, l'un des plus grands contributeurs à l'Ukraine au cours des dernières années. Pas plus tard qu'hier, le premier ministre était avec le président Zelensky, en France.

Madame la ministre, pourriez-vous, dans la minute qui nous reste, nous dire ce que nous faisons pour soutenir l'Ukraine et ce que nous espérons voir au cours des 6 à 12 prochains mois pour poursuivre l'excellent travail accompli jusqu'à présent?

**L'hon. Anita Anand:** C'est une excellente question, qui porte sur le travail continu du gouvernement du Canada depuis 2015, avec l'Opération UNIFIER, où des membres des Forces armées canadiennes ont formé approximativement 47 000 membres des forces armées ukrainiennes. Cela fait partie du travail que nous faisons.

À cela s'ajoute le travail accompli au cours des quatre dernières années et demie, depuis l'invasion illégale et injustifiable de l'Ukraine par la Russie; nous avons versé environ 25,5 milliards de dollars pour diverses formes d'aide. Il s'agit par exemple d'une aide financière, économique et militaire.

En plus de cela, nous travaillons également avec la société civile et des pays du monde entier pour le rapatriement des enfants ukrainiens. Nous sommes co-organisateurs de ce projet international. Je viens juste de rentrer de Bruxelles, où plusieurs pays se sont rassemblés pour soutenir le rapatriement des enfants ukrainiens qui ont été enlevés et endoctrinés par la Russie pendant la guerre.

Il reste encore beaucoup à faire pour ramener les enfants ukrainiens à leurs familles. Nous allons organiser un autre sommet de ce genre, ici, au Canada, à Toronto, les 29 et 30 septembre. Nous espérons sincèrement que les membres de notre gouvernement et d'ailleurs pourront y assister. C'est extrêmement important, non seulement pour les Ukrainiens, mais aussi pour le principe de la démocratie en général.

J'aimerais remercier M. James Bezan, du caucus conservateur, avec qui je travaille depuis plusieurs années pour veiller à ce qu'un message unifié soit transmis aux Ukrainiens au Canada.

**Le président:** D'accord.

Le prochain intervenant est M. Brunelle-Duceppe.

Allez-y, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, ma question est très simple, et je vous demande d'y répondre par oui ou par non.

Est-ce que vous nous jurez que personne au gouvernement n'a ordonné à Mmes Jaczek et Lalonde d'écourter leur voyage à Taïwan, en janvier 2026?

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** Pas à ma connaissance...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** C'est parfait, merci.

Êtes-vous en mesure de dire au Comité à combien se chiffrent les restrictions budgétaires en lien avec l'aide au développement international dans le dernier budget de 2025? Je veux juste que vous me donniez le montant.

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** C'est 2,7 milliards de dollars sur cinq ans.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Le gouvernement canadien a donc réduit le montant de l'aide internationale de 2,7 milliards de dollars.

Hier, des représentants du Fonds des Nations unies pour l'enfance ont témoigné devant le Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. Ils nous ont dit qu'on ne pouvait pas faire plus avec moins. Quand on nous dit qu'on est capable de faire plus avec moins, ce n'est pas un truc qui existe. Quand on a moins, on fait moins.

Comment expliquez-vous que le gouvernement se lance dans les dépenses extraordinaires en matière de défense et que votre ministère réduise le montant de l'aide internationale de 2,7 milliards de dollars?

Cela a été fait sous l'autorité de votre ministère. Pourtant, toutes les organisations non gouvernementales et tous les groupes qui travaillent en aide internationale disent que ce qui est en train de se passer est affreux.

Que leur répondez-vous?

● (1610)

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** Je remercie M. Brunelle-Duceppe de la question.

[Français]

Il est très important de souligner le fait que nous avons un programme relativement à l'aide humanitaire. Par ailleurs, nous continuons à diversifier nos chaînes d'approvisionnement. Nous reconnaissons aussi que nous avons été élus sur la base du fait que les Canadiens voulaient élire un gouvernement plus efficace. Nous allons trouver un équilibre entre les objectifs.

[Traduction]

J'ajouterais que nos programmes fonctionnent actuellement à 85 % de leurs capacités, ce qui signifie que nous maintenons 85 % de nos activités.

Nous avons été élus avec pour mandat d'améliorer l'efficacité du gouvernement. C'est exactement ce que nous faisons, tout en fournissant de l'aide humanitaire et en soutenant les organisations non gouvernementales et internationales. Nous veillons à ce que le travail de tout le gouvernement soit le plus efficace possible.

Pour finir, je tiens à souligner qu'il n'y a eu aucune coupure dans notre budget humanitaire.

**Le président:** Merci beaucoup.

Avant de passer au prochain intervenant, j'aimerais obtenir le consentement unanime de mes collègues.

Nous voterons dans 28 minutes, et je veux obtenir votre consentement pour pouvoir poursuivre la séance.

Êtes-vous d'accord?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Merci.

Le prochain intervenant est M. Michael Chong.

Vous avez cinq minutes.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, j'aimerais parler un peu des relations entre le Canada et les États-Unis.

Le Mexique a officiellement et publiquement annoncé une table ronde pour l'examen de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique.

Quand le Canada fera-t-il officiellement de même pour examiner l'ACEUM?

**L'hon. Anita Anand:** Je crois que le ministre LeBlanc, le ministre responsable des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, rencontrera prochainement son homologue, Jamieson Greer, le représentant américain au Commerce. Le ministre LeBlanc et notre négociatrice en chef, Janice Charette, sont chargés de poursuivre le dialogue avec les États-Unis.

Je tiens aussi à souligner que l'accord commercial, l'ACEUM actuellement en vigueur, permet à 85 % des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis de se poursuivre et permet aux marchandises de traverser le 49<sup>e</sup> parallèle sans droits de douane. Ils continueront cette coopération tout en défendant les intérêts de ceux qui subissent les droits de douane sectoriels, en particulier les secteurs de l'acier, de l'aluminium, du bois d'œuvre et de l'automobile.

Comme je l'ai dit, ce travail est en cours, et il est extrêmement important.

**L'hon. Michael Chong:** Pourriez-vous nous donner une idée de la date à laquelle les négociations vont commencer?

Le Mexique participe également à des négociations officielles avec les États-Unis. Le Canada ne sait absolument pas quand ces négociations officielles vont être lancées ni quand elles commenceront. Cela crée une grande incertitude dans le monde des affaires et parmi les travailleurs canadiens.

Savez-vous quand seront lancées les négociations sur la révision de l'ACEUM ou celles concernant les irritants bilatéraux, comme les droits de douane au titre de l'article 232? Avez-vous des dates?

**L'hon. Anita Anand:** Comme je l'ai dit, la négociatrice en chef et le ministre responsable poursuivent les discussions avec les Américains par les voies officielles.

**L'hon. Michael Chong:** Ma question ne concerne pas...

**L'hon. Anita Anand:** Ils continueront à militer contre les droits de douane au titre de l'article 232.

**L'hon. Michael Chong:** Je comprends cela.

Ma question ne porte pas sur les discussions, les appels ou les réunions. Ma question est la suivante: quand les négociations officielles commenceront-elles? À quelle date débiteront-elles? Si vous n'avez pas de date précise, vous pourriez peut-être donner au Comité une idée du mois pendant lequel elles commenceront. Le Mexique a déjà commencé les négociations officielles.

**L'hon. Anita Anand:** Monsieur le président, je suis certaine que mon honorable collègue sait que mon champ de compétence diffère de celui du ministre responsable du Commerce Canada—États-Unis. Il n'est pas rare que les discussions bilatérales entre différentes parties avancent à un rythme différent.

• (1615)

**L'hon. Michael Chong:** Je comprends. Nous n'avons pas l'information.

**L'hon. Anita Anand:** Entretemps, je vais continuer de travailler avec le ministre LeBlanc et mon homologue, au Mexique, pour bâtir cette relation bilatérale.

**L'hon. Michael Chong:** Nous ne savons pas quand les négociations vont être lancées. C'est clair.

J'ai une question sur l'approche générale du gouvernement du Canada, telle qu'elle a été exprimée par le premier ministre et d'autres ministres du gouvernement.

Il y a plusieurs semaines, j'ai lu que le gouvernement prône désormais la forteresse de l'Amérique du Nord et une intégration plus étroite des économies canadienne et américaine, ce qui m'a intéressé. Le premier ministre en a parlé récemment à New York. Il a dit qu'un Canada fort aidera les États-Unis à retrouver leur grandeur. Cette approche semble bien différente de celle d'il y a un an, où l'on parlait de contre-mesures tarifaires réciproques. On prétendait que les relations avec les États-Unis étaient terminées, et ainsi de suite.

Pourriez-vous nous parler de ce changement d'approche en matière de relations bilatérales et nous expliquer quelle est la logique derrière cela?

**L'hon. Anita Anand:** Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous, puisque les États-Unis restent le plus important partenaire commercial du Canada, le marché le plus important pour de nombreuses entreprises, et que plus de 70 % des entreprises canadiennes continuent de choisir les États-Unis comme première destination d'exportation. La géographie est importante. Nous sommes pleinement conscients que le travail des entreprises canadiennes dépendra largement de nos relations avec les États-Unis. Regardez la défense, par exemple. Une grande partie de notre secteur de la défense est intégrée à celui des États-Unis.

Puisque nous reconnaissons que les États-Unis demeurent le plus important partenaire commercial du Canada, nous devons agir de manière coopérative. Mon travail avec le secrétaire Rubio se fait et continuera de se faire en dehors des relations commerciales proprement dites et de la manière dont nous établissons nos liens bilatéraux.

En fait, le travail que nous faisons ensemble dans l'Arctique est un exemple. Je vais aller à Anchorage, cet été, pour y ouvrir un consulat canadien. J'en ai parlé avec le secrétaire Rubio. Encore une fois, nous sommes sur la même longueur d'onde; nous savons que nous devons collaborer pour assurer la sécurité et la protection de l'Arctique: nous travaillons avec les Américains.

Je dirais qu'il faut avoir pleinement conscience de cette relation dans son ensemble, dans les secteurs liés au commerce et dans ceux qui n'y sont pas liés.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Fortier, allez-y, vous avez cinq minutes.

[Français]

**L'hon. Mona Fortier (Ottawa—Vanier—Gloucester, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous remercie d'être avec nous.

Si vous me le permettez, je vais profiter de l'occasion pour remercier les membres de la fonction publique du travail qu'ils font, puisque c'est la Semaine nationale de la fonction publique. Je sais que tous ceux qui sont ici aujourd'hui travaillent fort, comme ceux qui travaillent à Affaires mondiales Canada et dans les autres ministères.

J'aimerais parler d'Haïti. Vous en avez parlé dans votre allocution d'ouverture. Si vous me le permettez, j'aimerais aussi vous poser une brève question concernant le Canada et la francophonie.

Comme vous l'avez mentionné, le gouvernement a versé plus de 450 millions de dollars en aide bilatérale continue, en aide humanitaire et en financement multilatéral. Depuis quelque temps, le gouvernement, sous votre leadership, met en avant des efforts concernant la mise en œuvre de la Force de répression des gangs en Haïti, soutenue par les Nations unies. De plus, il démontre un engagement envers les Haïtiens. Nous voulons assurer leur sécurité et leur souveraineté, et c'est aussi ce qu'ils veulent.

Je sais que vous avez beaucoup travaillé avec des alliés, des pays contributeurs, pour mettre en avant les efforts des troupes et les opérations humanitaires. Voici quelques-uns de ces pays: le Salvador, le Tchad, le Bangladesh, le Guatemala et la Côte d'Ivoire. Vous participerez à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, qui se tiendra la semaine prochaine au Panama.

Pouvez-vous nous parler des prochaines étapes ou des étapes en cours de réalisation?

Vous faites d'autres efforts pour aller chercher des alliés et pour faire avancer la question de la Force de répression des gangs en Haïti.

Pouvez-vous nous dire quel rôle le Canada prévoit jouer sur le plan de la réhabilitation et de la reconstruction en Haïti?

**L'hon. Anita Anand:** Comme toujours, je vous remercie beaucoup de votre travail acharné. Je remercie aussi mon collègue M. Robert Oliphant.

Nous allons nous assurer d'être là pour Haïti et pour les Haïtiens. L'instabilité qui règne en Haïti existe depuis longtemps. Depuis 2022, nous avons investi plus de 460 millions de dollars pour la paix et la sécurité en Haïti. Nous comptons sur les autorités par intérim pour organiser des élections aussitôt que possible. Il s'agit d'un moment critique, et le Canada est prêt à appuyer le peuple haïtien dans son retour à la stabilité.

● (1620)

[Traduction]

Pour en revenir à ce que j'ai dit en réponse à la dernière question, en ce qui concerne notre travail avec les États-Unis et son incidence sur notre politique étrangère, je dirais que le secrétaire Rubio et moi-même collaborons pour amasser des fonds internationaux pour Haïti. Nous avons commencé ce travail l'été dernier, en entamant des discussions sur le soutien du Canada envers une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. J'ai rencontré le secrétaire Rubio à plusieurs reprises avant la semaine de l'Assemblée générale. Ensemble, nous avons travaillé sur cette résolution.

Après l'adoption de cette résolution, nous avons continué à demander aux pays du G7 et à d'autres pays d'investir davantage pour la sécurité et la stabilité en Haïti. Quand j'étais à Doha, par exemple, j'ai demandé aux Qataris de soutenir Haïti. Ils ont proposé un financement. Quand j'étais au G7, j'ai demandé à mes homologues de soutenir Haïti. D'ailleurs, l'Allemagne a débloqué des fonds pour Haïti.

Présentement, si nous voulons que la démocratie et la stabilité continuent à prospérer et à exister, nous devons collaborer en tant que pays ayant des vues similaires. Il ne s'agit pas d'un seul pays; il s'agit de la stabilité régionale. La semaine prochaine, j'irai à la CARICOM, à Panama.

[Français]

Je coprésiderai une réunion, avec plusieurs de mes homologues, sur la question de la stabilité régionale.

[Traduction]

Le fondement de toute reprise économique tient à la stabilité des institutions d'un pays. C'est précisément le cœur de la discussion que nous allons avoir à Panama la semaine prochaine.

[Français]

**L'hon. Mona Fortier:** Vous n'allez probablement pas avoir le temps de répondre à ma question, mais pouvez-vous faire une brève mise à jour relativement à la candidature du Canada au Sommet de la Francophonie de 2028?

Celui-ci se tiendrait dans la région de la capitale nationale, plus précisément dans la circonscription d'Ottawa—Vanier—Gloucester, que je représente. J'imagine que les discussions à cet égard se poursuivent. Nous espérons que la candidature du Canada sera retenue.

[Traduction]

**Le président:** Madame la ministre, s'il vous plaît, répondez rapidement. Nous n'avons plus de temps.

[Français]

**L'hon. Anita Anand:** Je pense aussi qu'il est crucial de continuer nos efforts pour être l'hôte du Sommet de la Francophonie, qui se tiendrait ici, dans la région de la capitale nationale. Je vous remercie également de vos efforts. Pour le Canada, c'est le moment d'être sur la même longueur d'onde quant à l'importance de la francophonie.

**Le président:** Merci.

[Traduction]

Monsieur Chong, allez-y, vous avez cinq minutes.

**L'hon. Michael Chong:** Merci, monsieur le président.

Je voudrais revenir sur la question de la politique étrangère du gouvernement pour essayer de mieux la comprendre. Le premier ministre a récemment dit deux choses. J'ai parlé de l'une de ces choses plus tôt, à savoir qu'il voulait soutenir la création de la forteresse Amérique du Nord. Récemment, il a dit que, à son avis, le prochain ordre mondial sera probablement construit à partir de l'Europe. Si le prochain ordre mondial est construit à partir de l'Europe et que nous sommes dans une forteresse Amérique du Nord, comment cela fonctionne-t-il? En d'autres termes, souhaitons-nous approfondir nos relations avec l'Europe, ou bâtissons-nous une forteresse Amérique du Nord? Cela me semble incongru.

Vous pourriez peut-être expliquer au Comité la position du gouvernement à cet égard?

**L'hon. Anita Anand:** Certainement. Je serais ravie de répondre à cette question. Je remercie le député de ses discussions toujours constructives.

Il n'y a rien d'incohérent dans le fait de chercher à diversifier nos relations commerciales. C'est exactement ce qui se passe ici. Nous avons des relations commerciales solides avec les États-Unis. Nous devons nous pencher sur la question des droits de douane sectoriels — comme vous l'avez dit, les droits de douane prévus à l'article 232 —, et nous continuons de le faire dans le cadre du processus de négociation, du dialogue et des discussions. En même temps, nous pouvons diversifier les partenaires commerciaux tout en préservant les relations existantes. Ces 20 accords conclus au cours de l'année dernière dans les domaines de la sécurité, de la défense et de l'économie sont extrêmement importants. Le travail que nous accomplissons en collaboration avec l'Union européenne, en tant que seul pays non membre de l'Instrument SAFE, est un autre exemple de diversification.

La diversification ne repose pas uniquement sur ces points particuliers. Prenons l'ANASE. Nous cherchons à conclure un accord de libre-échange, ou ALE, en 2026. Prenons le Mercosur. Nous nous efforçons également de veiller à conclure un ALE. Même l'année dernière, nous avons conclu un ALE avec l'Indonésie. Au-delà des ALE, il s'agit d'investissement direct étranger. Nous organisons un sommet sur l'investissement ici en septembre. Le premier ministre a obtenu des engagements d'investissement direct étranger pouvant atteindre 100 milliards de dollars.

Du côté des affaires étrangères, en ce qui concerne le travail que nous accomplissons à l'échelle internationale, j'ai demandé aux fonctionnaires de veiller à ce que les échanges bilatéraux et l'investissement direct étranger soient en tête des priorités, ce qui nous permettra de doubler nos échanges commerciaux avec les pays hors des États-Unis au cours des dix prochaines années.

• (1625)

**L'hon. Michael Chong:** Je vous remercie. Je tiens simplement à souligner que, malgré tout le bruit fait concernant les déplacements partout dans le monde et les efforts visant à attirer les investissements étrangers, la réalité est que, selon la publication du 29 mai de Statistique Canada, les investissements en capital des entreprises au Canada a diminué de 0,7 % le dernier trimestre, ce qui représente la cinquième baisse trimestrielle consécutive. Rien de cela ne semble fonctionner. L'investissement en capital des entreprises est en fait en déclin, malgré le flux d'investissement étranger. Je voulais simplement souligner ce point.

Pour revenir au point soulevé plus tôt, il semble quelque peu contradictoire de construire une forteresse Amérique du Nord, ce qui suppose d'imposer une barrière tarifaire en Amérique du Nord, puis d'essayer de diversifier davantage les échanges dans la région indo-pacifique et en Europe. Je voudrais faire remarquer que, aujourd'hui, il semblerait que le premier ministre discute avec le président Trump à propos des 49 000 véhicules électriques que le gouvernement a décidé d'importer moyennant des droits de douane nettement réduits. Selon moi, cela semble être un exemple de contradiction entre le fait de construire une forteresse Amérique du Nord tout en acceptant de laisser entrer au Canada 49 000 véhicules électriques fabriqués en République populaire de Chine.

Encore une fois, cela semble contradictoire. D'après ce que j'ai lu, je pense que certains alliés européens se demandent comment la forteresse Amérique du Nord est cohérente avec la diversification d'échanges commerciaux avec l'Union européenne.

**L'hon. Anita Anand:** Monsieur le président, je vous prie de me laisser le temps de répondre à cette question.

Il n'y a aucune contradiction entre le fait de stimuler l'économie canadienne — doubler les échanges commerciaux avec des pays hors des États-Unis au cours des dix prochaines années en diversifiant nos relations commerciales, y compris avec l'Europe — et veiller à ce que les entreprises canadiennes accèdent à des marchés au sud du 49<sup>e</sup> parallèle.

Notre responsabilité, en tant que gouvernement, est de stimuler l'économie canadienne, à un moment où l'ordre géopolitique, et en particulier l'ordre commercial mondial, qui ont été au cœur de la prospérité du Canada pendant des décennies, sont complètement bouleversés.

Encore une fois, il n'y a aucune contradiction entre le fait de veiller à entretenir une relation solide avec les États-Unis et le Mexique, et diversifier les échanges commerciaux avec des pays en dehors des États-Unis, y compris les pays d'Europe, de l'ANASE, du Mercosur et de la région du Golfe, d'où je viens tout juste de rentrer, et la liste est encore longue.

Nous doublerons les échanges commerciaux avec les pays en dehors des États-Unis. Nous allons attirer un billion de dollars d'investissement, dont 100 milliards pour lesquels le premier ministre a obtenu un engagement. C'est un travail pragmatique. Ce n'est pas un processus automatique, mais il se poursuivra, et nous tiendrons nos engagements envers les Canadiens et l'économie canadienne.

• (1630)

**Le président:** Merci, madame la ministre.

Monsieur Sari, vous avez cinq minutes.

[Français]

**Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous remercie d'être parmi nous, et je remercie votre équipe également.

Vous avez parlé des cinq continents en ce qui a trait à la collaboration diplomatique. J'ai beaucoup apprécié ça, mais j'aimerais bien mettre l'accent sur un continent bien particulier, soit l'Afrique. J'aimerais aussi diviser mon intervention en deux volets.

Le premier volet est celui de l'aide humanitaire. Comme vous le savez très bien, madame la ministre, il y a des défis en matière de sécurité de manière générale. Il y a des défis liés à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques. Ma première question pour vous est la suivante.

Pouvez-vous nous parler un peu des efforts que le gouvernement fait en ce qui a trait à ces défis?

Le deuxième volet est le suivant. L'Afrique, ce n'est pas seulement des défis ou des problèmes. Il peut aussi y avoir des possibilités d'affaires et des occasions diplomatiques assez intéressantes.

Pouvez-vous nous parler de ces deux genres de partenariats que le Canada peut avoir avec le continent africain?

**L'hon. Anita Anand:** Je vous remercie de la question.

Vous savez que nous avons une stratégie pour l'Afrique. Je remercie d'ailleurs M. Oliphant du travail qu'il fait dans ce dossier.

En ce qui concerne la Stratégie du Canada pour l'Afrique, nous allons continuer de bâtir des relations avec les pays africains. Cela ne fait aucun doute. Nous allons aussi continuer de mettre en œuvre la Stratégie du Canada pour l'Afrique. Ça veut dire que, grâce à des partenaires multilatéraux comme l'Union africaine, nous allons appuyer le leadership local. Ce n'est pas seulement une relation qui vise à apporter de l'aide humanitaire. Ce n'est pas le cas.

Il y aura un autre volet dans notre stratégie. Nous allons aussi avoir un dialogue à propos de nos relations économiques. L'Afrique est le plus grand bénéficiaire de l'aide internationale, mais l'Afrique est aussi un continent où il y a des pays qui sont très riches en matière de ressources naturelles, par exemple. Nous allons continuer de chercher les secteurs du Canada et des pays de l'Afrique qui sont complémentaires.

Je vais aller en Afrique au cours des prochaines semaines. Je vais continuer de bâtir nos relations économiques avec l'Afrique, parce que certains pays africains sont de véritables puissances. Nous allons continuer de chercher des occasions de diversifier nos chaînes d'approvisionnement et nos ententes avec eux.

**Abdelhaq Sari:** Les changements climatiques touchent plusieurs pays. En Afrique, comme vous l'avez mentionné, il y a plusieurs possibilités en ce qui a trait aux ressources naturelles.

Comment peut-on trouver un certain équilibre et continuer à manifester du respect envers la lutte contre les changements climatiques tout en réalisant ces investissements?

**L'hon. Anita Anand:** Comme je l'ai dit, nous avons certaines valeurs en matière d'affaires étrangères, comme les changements climatiques. Ça veut dire que, dans chacune de nos approches, dans chacune de nos politiques avec tous les pays, nous discutons non seulement de la façon de souligner l'importance des changements

climatiques, mais aussi de la façon de promouvoir nos valeurs en général, comme l'interdiction du travail forcé.

C'est une manière de discuter de plusieurs choses en même temps.

**Abdelhaq Sari:** Ma dernière question concerne l'intervention de ma collègue Mme Fortier relativement à la francophonie.

Un des continents où il y a la plus grande concentration de la francophonie, c'est le continent africain.

Lors de votre prochaine visite ou de votre future collaboration, comment prévoyez-vous en tirer profit pour favoriser une meilleure francophonie?

Comme vous le voyez, je viens du Québec, et ça se voit que la question de la francophonie est l'un des défis sur lesquels nous voulons travailler fort.

Nous aussi, nous voulons accueillir, bien évidemment, la capitale de la francophonie. Il n'y a pas que Mme Fortier qui le souhaite.

**L'hon. Anita Anand:** Nous pouvons reconnaître le discours du premier ministre à Davos en ce qui concerne l'importance du multilatéralisme, l'importance pour les puissances intermédiaires de travailler ensemble.

Ça veut dire la même chose en ce qui concerne la francophonie. L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation multilatérale composée de plusieurs États qui parlent le français, comme le Canada. C'est la raison pour laquelle nous voulons être le pays hôte du Sommet de la Francophonie, parce que nous sommes comme eux. Nous avons un système multilatéral, nous parlons le français et l'anglais aussi, et nous sommes un pays bilingue.

De plus, notre population veut être entendue sur la scène internationale dans les deux langues officielles. C'est notre politique, et nous allons continuer de chercher des moyens d'être sur la scène internationale avec d'autres puissances intermédiaires pour notre population. Nous devons reconnaître qu'il y aura plusieurs avantages économiques aussi dans la capitale nationale. Il est donc important de travailler ensemble là-dessus.

• (1635)

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, vous allez me trouver fatigant, mais je suis obligé de revenir à la question que je vous ai posée tantôt.

Quand je vous ai demandé si le gouvernement avait exercé des pressions sur Mme Lalonde et Mme Jaczek pour revenir au pays, vous m'avez répondu non, pas à votre connaissance. C'est ce que vous avez dit. Vous irez regarder les bleus du Comité.

Cependant, dans une déclaration commune, Mme Jaczek et Mme Lalonde ont précisé qu'elles sont rentrées plus tôt au Canada sur le conseil du gouvernement afin d'éviter toute confusion avec la politique étrangère d'Ottawa.

Ce que vous me dites, c'est que la ministre des Affaires étrangères du Canada n'est pas au courant d'une déclaration de deux députées du caucus gouvernemental qui font allusion à la politique étrangère du Canada.

Il y a une chose que je déteste, madame la ministre, et je le dis pour qu'on le sache — nous sommes entre nous —, je n'aime pas faire rire de moi.

Ce que vous me dites, c'est que vous n'étiez pas au courant de cette déclaration par rapport au fait que ces deux députées se sont fait dire par leur gouvernement de revenir au Canada et d'écourter leur voyage.

Est-ce que vous maintenez ce que vous avez dit tantôt?

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** D'abord, je tiens à dire que j'apprécie les contributions de mon collègue, et que je ne cherche en aucun cas à minimiser ou à prendre à la légère votre question. Les questions qui vous préoccupent s'inscrivent tout à fait dans le cadre des travaux du Comité, et c'est précisément ce que je tiens à souligner; j'ai du respect pour cela.

Ma réponse figure au compte rendu. Je n'ai pas discuté avec ces députés, et je dirai simplement...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Non, ce n'est pas la question que je vous ai posée. La question est la suivante: est-ce que vous étiez au courant du fait que...

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** Puis-je terminer ma réponse?

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Étiez-vous au courant du fait qu'il y a eu des pressions de votre gouvernement pour les faire revenir? C'est ça, la question que je vous pose. Veuillez me répondre par oui ou par non.

Tantôt, vous m'avez dit non, pas à ma connaissance.

Est-ce que vous maintenez ce que vous avez dit tantôt?

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** Je maintiens ce que j'ai dit, et j'ajouterais que le principe qui a toujours guidé mon action, dont j'ai fait part au Comité aujourd'hui, c'est que les parlementaires...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Elles ont fait une déclaration.

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** ... ont la possibilité de choisir leur destination...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Elles ont fait une déclaration.

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** ... et nous...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Vous ne le saviez pas.

[Traduction]

**L'hon. Anita Anand:** ... comme le député qui a posé plus tôt cette question le sait...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Vous voulez me faire croire ça.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Brunelle-Duceppe, je crois que la ministre répond à votre question.

**L'hon. Anita Anand:** ... apportons un soutien diplomatique aux députés lors de leurs déplacements.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, madame la ministre, de votre présence aujourd'hui et des réponses à nos questions.

Nous allons maintenant brièvement suspendre la séance le temps de nous préparer à accueillir le prochain groupe de témoins composés des représentants du ministère et à voter également.

Merci. La séance est suspendue.

● (1635)

(Pause)

● (1655)

**Le président:** Nous reprenons.

J'aimerais accueillir les représentants du ministère pour la prochaine demi-heure.

Nous accueillons Shirley Carruthers, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Secteur des personnes et de la gestion ministérielle du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement.

Merci d'être avec nous.

Nous accueillons également Mme Cam Do, directrice générale de la Direction générale du financement pour le développement; M. David Hutchison, directeur général de la Direction générale de la stratégie commerciale; et Mme Emmanuelle Lamoureux, directrice générale de la Direction générale de la stratégie.

Nous poursuivrons maintenant avec les questions des députés, et nous commencerons par M. Aboultaif.

Vous avez cinq minutes.

**Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC):** Merci, monsieur le président.

Soit dit en passant, je m'excuse de vous avoir fait patienter. Le temps presse.

En ce qui concerne le budget supplémentaire des dépenses, le crédit 10, les subventions et contributions, il y aura moins de fonds disponibles dans cette catégorie. Pour la gouverne du Comité, pouvez-vous nous dire ce que comprend le crédit 10, et quel effet cela aura-t-il sur vos activités en général?

**Shirley Carruthers:** Merci beaucoup de cette question.

Au crédit 10, nous avons plusieurs programmes. Je crois que nous avons 19 programmes dans l'ensemble, mais notre principal programme concerne l'aide au développement international, où s'effectuera la plus grande partie des réductions prévues dans le cadre de l'examen complet des dépenses.

En ce qui concerne l'ensemble de notre budget de développement et les répercussions à l'avenir, vous remarquerez que notre niveau de référence global, c'est-à-dire le budget dont nous disposons au sein du ministère, reviendra en réalité aux niveaux d'avant la pandémie de COVID. Depuis la COVID, notre budget d'aide au développement international avait considérablement augmenté. C'est dans le cadre de cette réduction de 2,7 milliards de dollars de notre budget global de développement, que j'ai mentionnée tout à l'heure, que vous constaterez les répercussions les plus importantes.

**Ziad Aboultaif:** D'accord. Il s'agit d'une réduction d'environ 30 à 33 %, et vous avez dit que le niveau reviendrait à celui d'avant la COVID. En ce qui concerne les 2 milliards de dollars qui vous manqueront, dans quels domaines cette somme a-t-elle été dépensée pour que vous puissiez la réduire?

**Shirley Carruthers:** Les réductions que nous avons faites dans l'examen complet des dépenses étaient principalement dans le domaine de la santé, dans les programmes de santé mondiale. C'est un domaine où nos contributions ont augmenté de manière disproportionnée au fil des ans, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les investissements globaux. De plus, nous devons procéder à d'autres réductions modestes dans certains de nos programmes. Par exemple, nous réduirons une partie des financements accordés aux institutions financières internationales.

Évidemment, compte tenu d'une réduction de cette ampleur, nous devons également réduire nos programmes bilatéraux. C'est un aspect que nous révisons régulièrement, en ce qui concerne le niveau des programmes dans tous les pays. Nous procédons à certains ajustements en fonction des priorités de chaque pays, des contextes locaux et des évolutions, ce qui entraînera également des réductions dans ce domaine.

**Ziad Aboultaif:** Pourriez-vous nous donner davantage de détails sur les programmes qui seront le plus touchés?

Vous avez également parlé de FinDev, d'une certaine façon. Quels résultats FinDev a-t-il obtenus? Combien d'argent avez-vous consacré à FinDev, et quelles seront les répercussions dans l'ensemble du programme? Y a-t-il un risque que FinDev disparaisse, qu'il n'existe plus?

J'aimerais avoir plus de détails à ce sujet, plutôt qu'une réponse générique.

**Shirley Carruthers:** Il n'y a aucun problème. En ce qui concerne FinDev, ce que je peux dire, c'est que l'on a récemment annoncé dans le budget une enveloppe de 5,3 milliards de dollars destinée au financement de la lutte contre les changements climatiques dans le cadre de ce poste budgétaire. Une partie de ce financement proviendra d'Affaires mondiales. Une autre partie — 2 milliards de dollars supplémentaires — sera destinée à FinDev. Cela ne relève pas de l'examen complet des dépenses proprement dit.

• (1700)

**Ziad Aboultaif:** Vous avez mentionné des réductions dans le domaine des soins de santé. Cela touche certains partenaires. Certains de ces partenaires sont-ils totalement touchés? Coupons-nous complètement les ponts avec certains partenaires? Nous parlons ici de grandes sommes d'argent.

**Shirley Carruthers:** Oui.

L'un de nos principes, lorsque nous avons examiné les réductions à apporter dans l'ensemble du portefeuille de développement, était de ne supprimer aucun de nos programmes existants. Il est possible que, quand certains de ces programmes arrivent naturellement à

terme, ils ne soient pas renouvelés. À cet égard, il se peut que, à terme, certains partenaires qui bénéficient actuellement d'un financement ne le reçoivent plus à l'avenir, mais nous avons pris la décision très réfléchie de ne réduire aucun des projets actuels en cours avec certaines organisations.

Comme je l'ai dit, actuellement, nous mettons en œuvre notre aide au développement dans 50 pays différents; par conséquent, compte tenu de la réduction de notre budget, nous devons réorienter ou concentrer notre aide au développement sur un nombre plus restreint de pays.

**Ziad Aboultaif:** Le ministère est-il convaincu que certains des programmes ne sont pas efficaces ou que nous pourrions aller de l'avant sans eux? Pourriez-vous préciser quels sont les programmes qui feront l'objet de réductions importantes? Pouvez-vous nous dire lesquels?

**Shirley Carruthers:** Encore une fois, je pense que le secteur qui sera le plus touché est celui de la santé. Dans les précédentes versions, c'était l'un des principaux domaines auxquels nous apportions un soutien financier. C'est l'une des choses que je pourrais dire.

**Ziad Aboultaif:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

C'est au tour de M. Steven Guilbeault.

[Français]

Monsieur Guilbeault, vous avez la parole pour cinq minutes.

**L'hon. Steven Guilbeault:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être avec nous.

Je souhaite une bonne Semaine nationale de la fonction publique à tous les membres de la fonction publique qui sont avec nous.

J'aimerais revenir sur la question de la finance climatique, dont vous avez parlé brièvement. Au bénéfice de tous les membres du Comité, je mentionne que ce sont 5,9 milliards de dollars qui ont été annoncés dans le cadre de l'énoncé économique. Un peu plus de 3 milliards de dollars seront versés au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, et un peu plus de 2 milliards de dollars seront versés à FinDev Canada.

J'aimerais poser deux questions.

D'une part, ces montants s'additionnent au montant traditionnel accordé à l'aide au développement. D'autre part, on peut faire des comparaisons. Vous avez peut-être les chiffres. Je pense que la Grande-Bretagne a réduit son aide à la finance climatique de près de 25 %. Je pense que la France a réduit cette aide de 37 %.

Pourriez-vous renseigner les membres du Comité à ce sujet?

Ma deuxième question est la suivante. C'est la première fois dans le cadre de cet engagement que nous nous fixons l'objectif de mobiliser des fonds du secteur privé dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques dans les pays en voie de développement, les pays du Sud.

Pourriez-vous également donner de l'information au Comité sur cet aspect-là?

Je vous remercie.

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** Oui, assurément. En ce qui concerne le financement dont j'ai parlé, les 5,3 milliards de dollars que nous avons reçus concorderaient avec notre engagement quinquennal antérieur en matière de lutte contre les changements climatiques. Entre 2021 et 2026, nous avons également pris un engagement quinquennal de 5,3 milliards de dollars pour la lutte contre les changements climatiques, montant réparti entre Affaires mondiales Canada et Environnement et Changement climatique Canada.

Je vais céder la parole à ma collègue, Cam Do, qui peut fournir quelques informations supplémentaires concernant l'engagement global.

**Cam Do (directrice générale, Direction générale du financement pour le développement, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Merci beaucoup.

En ce qui concerne les 5,3 milliards, FinDev a reçu 2 milliards de dollars supplémentaires — qui ont été recapitalisés par Exportation et développement Canada —, puis les mécanismes de financement concessionnel de 732 millions de dollars. Il s'agit d'une extension du mécanisme de financement actuel dont il bénéficie. Un nouvel objectif a été fixé pour mobiliser des capitaux publics et privés. Pour chaque dollar d'investissement public apporté par le Canada, 3 \$ seront mobilisés.

Il s'agit d'un financement supplémentaire d'aide publique au développement actuel. La Grande-Bretagne et la France ont toutes deux considérablement réduit leur financement climatique, alors le Canada se maintient vraiment bien en conservant ce montant.

[Français]

**L'hon. Steven Guilbeault:** Je vous remercie de ces réponses.

Si je me souviens bien, cette annonce sur la finance climatique a été applaudie par plusieurs organisations non gouvernementales, tant au Canada qu'à l'international.

Pouvez-vous nous renseigner là-dessus, si vous avez ces informations?

On a parlé de FinDev Canada. Pour répondre à la question de M. Aboultaif, vous pourrez peut-être nous donner de l'information, notamment sur le fonds GAIA, qui a été lancé en 2024 par FinDev Canada.

Corrigez-moi si je me trompe, mais, si ma mémoire est bonne, le gouvernement fédéral fait un investissement de 75 millions de dollars. L'objectif est de mobiliser 1,5 milliard de dollars pour venir en aide aux pays en voie de développement, notamment en ce qui a trait à l'adaptation pour les pays les moins avancés, pour les petits pays insulaires.

Pourriez-vous également renseigner le Comité à ce sujet?

Je vous remercie.

• (1705)

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** Merci beaucoup. Je vais, encore une fois, demander à Mme Do de répondre.

**Cam Do:** Cette annonce de 5,3 milliards de dollars, faite conjointement par des ONG canadiennes et internationales, a été très bien accueillie.

En ce qui concerne Gaia, oui, vous avez raison. Nous avons investi 75 millions de dollars, et cela a stimulé des investissements de 1,5 milliard de dollars. C'est un fonds tout à fait unique, car c'est la première fois qu'un fonds est vraiment axé sur l'adaptation. Il a un objectif de 70 %, et c'est en collaboration également avec la société Mitsubishi.

[Français]

**L'hon. Steven Guilbeault:** Très rapidement, madame Do, pouvez-vous faire part au Comité de la réaction, notamment, de plusieurs pays en voie de développement à l'annonce du fonds GAIA lors de la COP29, en Azerbaïdjan? Ce serait très utile.

[Traduction]

**Cam Do:** Je n'ai pas la réponse à cette question en ce moment, mais je pense que, en général, cela a été très bien accueilli, car l'adaptation est un sujet clé pour les pays en voie de développement, surtout en Afrique.

[Français]

**L'hon. Steven Guilbeault:** Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Avant de passer au prochain intervenant, je tiens à rappeler aux députés d'éloigner leurs téléphones des micros. Cela pose des problèmes aux interprètes.

Merci.

Nous allons passer à M. Mantle.

Vous avez cinq minutes.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Monsieur le président, ce serait gentil si vous me donniez la parole. Je comprends que je peux parfois être rude, mais quand même.

[Traduction]

**Le président:** Nous poursuivons la précédente série de questions, vous aurez donc l'occasion de prendre la parole après Mme Fortier.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** M. Guilbeault vient d'avoir six minutes de parole. À moins qu'il soit passé chez les conservateurs, mais je n'en ai pas l'impression.

M. Aboultaif et M. Guilbeault ont eu leur période de six minutes de parole. Nous sommes maintenant rendus à ma période de six minutes.

[Traduction]

**Le président:** Non. Je poursuis la précédente...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Est-ce le cas même si nous avons changé de groupe de témoins?

[Traduction]

**Le président:** C'était votre tour, puis M. Aboultaif, ensuite M. Guilbeault. Maintenant, c'est au tour de M. Mantle, Mme Fortier, ensuite vous.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord. Ce n'est donc pas comme avec un nouveau groupe de témoins.

[Traduction]

**Le président:** Nous avons continué de suivre l'ordre des intervenants.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Ah?

[Traduction]

**Le président:** C'est pour cette raison.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** C'est intéressant.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Mantle, vous avez cinq minutes.

**Jacob Mantle (York—Durham, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci aux représentants du ministère de leur présence et de leur témoignage précieux.

La ministre a longuement parlé, dans sa déclaration, des questions liées au travail forcé, je vais donc axer mes questions sur ce point. Je vous laisserai décider qui est le mieux placé pour répondre à ces questions.

Pourriez-vous me dire quand la première version du projet de loi C-35 a été terminée et envoyée au bureau de la ministre pour examen?

**Shirley Carruthers:** Je vais laisser mon collègue, David Hutchison, répondre à cette question.

**David Hutchison (directeur général, Direction générale de la stratégie commerciale, ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement):** Je n'ai pas d'information à ce sujet, mais nous serions ravis de fournir la réponse au Comité à une date ultérieure.

**Jacob Mantle:** Merci. Je vous en serais reconnaissant. Une réponse écrite serait plus que suffisante.

Pouvez-vous nous dire quels sont les biens qui figureront sur la liste des biens qui seront considérés comme pouvant être raisonnablement soupçonnés d'avoir été produits par le recours au travail forcé?

**David Hutchison:** Je ne suis pas en position...

**L'hon. Robert Oliphant:** J'invoque le Règlement; je ne crois pas que cela concerne le budget des dépenses ou le budget supplémentaire des dépenses dont nous discutons aujourd'hui. Je pense que cela dépasse largement le cadre de notre étude.

Ce ne sont pas les représentants du ministère qui préparent les lois. Leur participation se limite au travail que nous sommes chargés d'accomplir dans le cadre de la réunion d'aujourd'hui.

Je ne pense pas que cela relève du travail que nous devrions accomplir aujourd'hui.

**Le président:** Je vais donner l'occasion à M. Mantle de répondre à cela.

**Jacob Mantle:** Merci, monsieur le président.

Au sujet du même rappel au Règlement, la ministre des Affaires étrangères a été désignée comme l'une des ministres responsables du projet de loi C-35. Elle a longuement parlé de l'approche et de la réaction du Canada en ce qui concerne le travail forcé. Je suppose que les représentants du ministère sont prêts à répondre aux questions en fonction de ce que la ministre a communiqué au Comité; je pense donc que cela relève bien de notre étude.

**Le président:** Poursuivez.

**Jacob Mantle:** Merci.

J'avais arrêté mon chronomètre à environ 57 secondes, je vais donc poursuivre.

Pourriez-vous répondre à ma précédente question?

• (1710)

**David Hutchison:** Étant donné que le projet de loi vient d'être déposé, je ne suis pas en position, en tant que fonctionnaire, de dire ce qui pourrait ou ne pourrait pas être inclus dans la mise en œuvre de ce projet de loi.

**Jacob Mantle:** D'accord.

Selon vous, en tant que représentants du ministère, y a-t-il des biens qui vous préoccupent? Évidemment, l'interdiction est entrée en vigueur il y a environ cinq ans maintenant. Y a-t-il des biens qui vous préoccupent?

Permettez-moi de vous donner quelques exemples. Êtes-vous préoccupés par le polysilicium provenant de Chine?

**David Hutchison:** Je ne suis pas chargé du dossier relatif au travail forcé. Je n'ai pas l'expertise pour parler de ce sujet.

Le gouvernement du Canada a déjà publié des documents concernant le travail forcé et divers sujets à risque. Le Comité pourrait consulter ces publications.

**Jacob Mantle:** Je vous en remercie.

Le point de vue de la ministre m'intéresse, étant donné que les représentants auront des conseils, je suppose, concernant la création de cette liste. Nous avons imposé une interdiction des importations pour...

**L'hon. Robert Oliphant:** J'invoque le Règlement; ce projet de loi en est à sa première lecture. Il passera à la deuxième lecture. La Chambre des communes aura l'occasion d'en débattre à la deuxième lecture et pourrait choisir de le renvoyer au Comité. Il sera présenté au Comité, et à ce moment-là, le Comité aura donc l'occasion d'obtenir des réponses à ces questions de la part des représentants du ministère prêts à y répondre. À ce stade, je ne pense pas que cela relève du cadre de cette réunion.

**Le président:** Le représentant a clairement dit qu'il n'est pas chargé de répondre à ces questions.

Encore une fois, je vous donne l'occasion de...

**Jacob Mantle:** À propos du même rappel au Règlement, je suis respectueusement en désaccord avec mon collègue.

Le projet de loi lui-même ne prévoit pas de liste. Cela relève de la compétence d'une autre autorité réglementaire; il n'y aura donc pas de discussion sur cette liste spécifique. Je...

**Le président:** Si vous avez des préoccupations au sujet du projet de loi et quant à la question de savoir si, oui ou non, il est suffisamment solide, c'est au Comité...

**Jacob Mantle:** Je fais suite aux commentaires que la ministre a adressés au Comité cet après-midi.

**Le président:** La ministre n'est pas ici, et...

**Jacob Mantle:** Je comprends.

**Le président:** ... le fonctionnaire a indiqué très clairement qu'il n'est pas le fonctionnaire responsable de...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** J'étais en train de dire quelque chose. Je n'avais pas terminé.

Le fonctionnaire a indiqué très clairement qu'il n'est pas la personne responsable de ce dossier en particulier.

Je tente simplement de faire avancer les choses...

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Vous me dites que la ministre n'est pas là. Par contre, vous me dites que ce sera le même groupe de témoins. Je n'ai pas eu mon tour de parole de six minutes.

[Traduction]

**Le président:** Je n'avais pas terminé ma phrase.

J'ai dit que la ministre n'est pas ici et que le fonctionnaire a indiqué clairement qu'il n'est pas responsable de répondre à ce type de questions.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je continue sur le même rappel au Règlement, monsieur le président.

Si la ministre faisait officiellement partie du même groupe de témoins que les gens du ministère, dans ce cas, mon collègue conservateur a le droit de poser des questions, puisque ça a été dit lors de la présence du même groupe de témoins.

Si vous décidez que c'est un nouveau groupe de témoins, ce serait à mon tour de prendre la parole, mais il s'agit du même groupe. Comme il y a eu des commentaires de la ministre là-dessus, je pense que mon collègue a le droit de poser des questions. Sinon, donnez-moi la parole pour six minutes et nous recommencerons le tour de questions avec le groupe de témoins.

[Traduction]

**Le président:** C'est pourquoi, au tout début, je vous ai permis de poser la première question. Le fonctionnaire a alors indiqué clairement, aux fins du compte rendu, qu'il n'est pas le fonctionnaire responsable de ce dossier.

Monsieur Chong, allez-y.

**L'hon. Michael Chong:** Je veux parler de la question de la pertinence, étant donné que le deuxième recours au Règlement concernait cette question.

Je comprends votre observation selon laquelle le témoin n'est pas la personne responsable de la question dont nous sommes saisis.

En général, les membres des comités ne sont assujettis à aucune règle particulière quant à la nature des questions qu'ils peuvent poser aux témoins, mis à part l'exigence générale de pertinence. Il est clair que ce type de questions est pertinent. En fait, la ministre elle-même a parlé du projet de loi sur le travail forcé dans sa déclaration préliminaire relativement au budget principal des dépenses. C'est pourquoi elle est venue ici aujourd'hui.

Je crois qu'il est tout à fait raisonnable qu'un membre du Comité pose des questions aux témoins à ce sujet. Il est possible qu'ils ne soient pas en mesure d'y répondre, mais je pense que ces questions sont tout à fait pertinentes.

**L'hon. Robert Oliphant:** Puis-je intervenir, monsieur le président?

**Le président:** Allez-y, monsieur Oliphant.

**L'hon. Robert Oliphant:** J'aimerais poser une question au sujet de la pertinence à cet égard.

Le sujet de notre séance est: « Objet du Budget principal des dépenses 2026-2027: crédits 1, 5, 10, 15 et 20 sous la rubrique ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, crédit 1 sous la rubrique Centre de recherches pour le développement international et crédit 1 sous la rubrique Commission mixte internationale »

Ce projet de loi a été présenté en première lecture. Il n'a rien à voir avec ce budget principal des dépenses en particulier. Il conviendra tout à fait d'en discuter lorsque nous étudierons le budget principal des dépenses ou le budget supplémentaire des dépenses qui s'y rapportent. Je sais que les présidents de comité — j'ai moi-même été président d'un comité — accordent une certaine latitude quant aux questions posées. Toutefois, je crois qu'il s'agit d'un mauvais emploi du temps du Comité que de se pencher sur une question dont nous serons responsables d'étudier si la Chambre décide d'adopter le projet de loi à la deuxième lecture. Si, à ce moment-là, la question est renvoyée au Comité, nous aurons amplement le temps de nous y attarder.

Pour ce qui est de la liste, il n'y a aucune liste. Le fait est que nous n'avons même pas voté à la deuxième lecture pour déterminer s'il faut poursuivre l'étude du projet de loi. Comment pourrait-il déjà exister une liste fantôme alors que le projet de loi n'a pas encore été adopté?

• (1715)

**Le président:** Je suis d'avis que je vous ai accordé une certaine latitude, monsieur Mantle. J'espère que vous mettrez fin à cette série de questions, parce que, encore une fois, même si je vous permettais de poursuivre, le fonctionnaire a clairement indiqué qu'il n'est pas le responsable de ce dossier en particulier.

Je tente de comprendre la pertinence de cette série de questions.

**Jacob Mantle:** J'aimerais parler de la même question, en réponse à vos commentaires et à ceux de M. Oliphant.

Je trouve préoccupant qu'il soit maintenant question d'une liste fantôme. Après cinq ans d'application de cette loi, je m'attendrais à ce qu'il existe une liste ou qu'on ait au moins une idée de ce qu'elle contient. Je ne leur demande pas de me donner tous les détails. Je leur pose des questions au sujet de ce qu'ils savent à cet égard, en tant que fonctionnaires. Je pense qu'il est tout à fait pertinent d'exiger cela des fonctionnaires, qui sont ici pour aider la ministre à répondre aux questions du Comité. La ministre en a longuement parlé.

En quoi est-ce que cela n'est pas pertinent, monsieur le président?

**Le président:** Le fonctionnaire a alors répondu à votre question.

**Jacob Mantle:** Je vais poursuivre mes questions.

**Le président:** Poursuivez.

**Jacob Mantle:** Si le fonctionnaire ne le sait pas, alors il ou elle peut le dire. Je peux demander à obtenir davantage d'information.

Vous savez bien sûr que le U.S. Customs and Border Protection publie la liste de l'UFLPA, soit une liste d'entités désignées en vertu de cette loi américaine. De plus, l'organisme publie des communiqués de presse concernant des ordonnances de refus de mainlevée visant à bloquer l'importation de biens soupçonnés d'être le produit du travail forcé.

Le ministère des Affaires étrangères fait-il de même?

**David Hutchison:** Le Canada dispose d'une loi portant sur le travail forcé, et un nouveau projet de loi a été déposé, lequel comprend une proposition visant à publier une liste.

**Jacob Mantle:** C'est la liste, oui, mais votre ministère ou le gouvernement fournit-il actuellement des données à l'égard des importations devant être acheminées au Canada qui ont été bloquées ou retenues en raison du travail forcé?

**David Hutchison:** Je n'ai pas connaissance de données publiées par Affaires mondiales Canada à ce sujet. L'application de l'interdiction par le Canada de l'importation de biens issus du travail forcé relève de l'ASFC.

**Jacob Mantle:** Merci.

Je voulais poser la question à vos fonctionnaires, parce que l'ASFC ne publie évidemment aucune de ces données, et je me demandais si d'autres ministères du gouvernement les publient.

Pas plus tard qu'aujourd'hui, le U.S. Customs and Border Protection a émis un ordre de retenue visant une mine de cuivre serbe détenue par une entité chinoise, car on soupçonne qu'elle a eu recours au travail forcé. Selon les rapports publics, ces produits de cuivre sont importés au Canada.

Pouvez-vous nous confirmer aujourd'hui si des produits de cuivre issus du travail forcé effectué dans cette mine de la Serbie se trouvent sur le marché canadien?

**David Hutchison:** Monsieur le président, je ne sais rien à ce sujet.

**Jacob Mantle:** Pourriez-vous examiner la question et faire parvenir une réponse écrite au Comité à ce sujet?

**David Hutchison:** Dans la mesure où la question relève de la compétence d'Affaires mondiales Canada, le ministère fera un suivi.

**Jacob Mantle:** Merci.

Je tiens à rappeler à tous que le ministère des Affaires étrangères a été désigné comme ministère responsable de ce projet de loi.

Je vais vous poser une autre question.

En septembre de l'année dernière, le U.S. CBP a émis un ordre de retenue visant Giant Bicycles, dont les vélos sont vendus partout au Canada. L'entreprise compte deux magasins à Ottawa et trois à Toronto.

Savez-vous si des vélos issus du travail forcé sont vendus actuellement sur le marché canadien?

**David Hutchison:** Je ne sais rien à ce sujet.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer à Mme Fortier. Vous avez cinq minutes.

[Français]

**L'hon. Mona Fortier:** Merci, monsieur le président.

On sait qu'il a été question, dans le budget principal des dépenses, de révision en ce qui concerne le fonctionnement. Je crois que les affaires consulaires entrent dans cette partie.

J'aimerais qu'on parle justement de la question des services consulaires que le gouvernement offre. On sait que ces services sont nécessaires et essentiels pour les voyageurs canadiens qui se rendent à l'étranger ou même pour des résidents canadiens qui vivent à l'étranger.

Nous voulons évidemment être un gouvernement responsable et efficient, et il est justement question de moderniser les services consulaires pour pouvoir être plus efficient.

Pourriez-vous nous parler des approches qu'on entreprend présentement pour moderniser les services consulaires et améliorer leur efficacité?

• (1720)

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** Oui, absolument.

L'une des initiatives que nous avons effectivement proposées dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, en vue de réaliser des économies et d'obtenir des gains d'efficacité, consistait à moderniser nos services consulaires. Dans les faits, l'initiative vise non pas à réduire les services offerts aux Canadiens, mais à améliorer la façon dont nous les offrons.

Dorénavant, ou une fois le projet global de modernisation terminé, nous aurons un nouveau guichet de services numériques. Ce guichet permettra aux Canadiens d'accéder aux services en ligne. Par exemple, à l'heure actuelle, les gens doivent se présenter en personne à nos ambassades pour avoir accès à certains services. Dorénavant, les opérations courantes pourront être effectuées à l'aide de ce nouveau guichet de services numériques. Par exemple, si une personne se trouvant à l'étranger a besoin de services consulaires ou d'aide — parce qu'elle aurait perdu son passeport —, elle pourrait prendre connaissance en ligne des étapes à suivre pour faire remplacer son passeport.

Nous savons, bien entendu, qu'il existe des affaires consulaires plus complexes. Nous espérons que ce nouveau guichet de services numériques moderne nous permettra de libérer certaines ressources. En plus des ressources qui seront libérées grâce aux économies réalisées dans le cadre de l'exercice de réduction des dépenses, ce dernier permettra également au personnel de se consacrer davantage au traitement des dossiers consulaires plus complexes.

[Français]

**L'hon. Mona Fortier:** J'ai eu le privilège de voir beaucoup de services consulaires relativement à des cas complexes.

Comment pensez-vous utiliser l'intelligence artificielle ou les services numériques sans, toutefois, remplacer les services en personne qui sont nécessaires?

Allez-vous avoir, par exemple, un critère pour vous assurer qu'on offre toujours les services en personne afin de bien traiter les cas complexes, tout en offrant d'autres services à l'aide de l'intelligence artificielle ou des services numériques?

[Traduction]

**Shirley Carruthers:** C'est une excellente question. Encore une fois, dans le cadre de la modernisation globale, les services seront rendus possibles, comme vous l'avez mentionné, grâce à l'IA, aux robots conversationnels de l'IA et à des formulaires d'inscription en ligne. Il y aura également un triage et un traitement automatisés des dossiers. Bien entendu, les dossiers plus complexes nécessiteront une intervention humaine.

En ce qui concerne les dossiers les plus complexes, on ne prévoit pas qu'ils soient traités par l'intermédiaire des services numériques. Il s'agit plutôt de libérer des ressources au sein de notre effectif afin qu'elles puissent être consacrées au traitement de dossiers, cas par cas.

[Français]

**L'hon. Mona Fortier:** Je vous remercie.

C'était une grande préoccupation. Je vois qu'il est important d'être efficient. À cause de tout le travail qu'il y a, il faut s'assurer d'offrir les services en place.

J'ai eu le privilège de voyager dernièrement en Côte d'Ivoire. J'ai pu discuter avec des gens de l'ambassade pour voir si on avait les ressources nécessaires. La question qui se posait, c'était de savoir comment on allait se servir des services numériques.

Comme il ne me reste pas beaucoup de temps de parole, j'inviterais simplement les Canadiens et les Canadiennes à toujours s'inscrire sur le site Voyage.gc.ca pour qu'on puisse savoir où ils sont et pour qu'on puisse communiquer avec eux lorsqu'il arrive des situations fâcheuses ailleurs dans le monde. Il est important de s'inscrire avant de voyager à l'étranger.

[Traduction]

**Le président:** Le prochain intervenant est M. Brunelle-Duceppe.

Vous avez deux minutes et 30 secondes.

• (1725)

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous les témoins. Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais poser tout de suite ma première question, parce que je n'ai pas beaucoup de temps de parole.

Lorsqu'un projet de loi émanant d'un député qui concerne votre ministère est déposé, est-ce que votre ministère commence l'analyse du projet de loi dès qu'il est déposé, peu importe la formation politique qui le dépose?

[Traduction]

**David Hutchison:** Bien entendu, lorsqu'un projet de loi lié au mandat de notre ministère est déposé, des experts de notre ministère y jettent un coup d'œil.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** D'accord. Je vous remercie.

Comme je n'ai pas beaucoup de temps de parole, vous pouvez répondre à mes questions par oui ou par non.

Le projet de loi C-251 a été déposé par mon collègue Simon-Pierre Savard-Tremblay.

Avez-vous fait la comparaison entre ce qui existe dans le projet de loi C-35 et ce qui existe dans le projet de loi C-251?

Y a-t-il des parties du projet de loi C-251 qui se retrouvent dans le projet de loi C-35, qui a été déposé par la ministre des Affaires étrangères vendredi dernier?

[Traduction]

**David Hutchison:** Je ne suis pas en mesure de commenter la préparation du projet de loi. Je pense que les responsables ont tiré parti d'un certain nombre de ressources disponibles.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Le Bureau de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises, ou OCRE, vient d'être supprimé.

Y a-t-il eu des consignes de votre ministère concernant la décision du gouvernement d'annuler carrément le Bureau de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises?

[Traduction]

**David Hutchison:** En tant que ministère, nous ne sommes pas en mesure de commenter les décisions du gouvernement et la manière dont elles sont prises.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Je ne parle pas de la façon dont la décision a été prise. Toutefois, j'imagine que le gouvernement vous demande conseil, puisque ça fait partie de votre travail de conseiller le gouvernement en tant que fonctionnaire. J'imagine que, avant de supprimer un bureau comme l'OCRE, le gouvernement s'adresse à vous et vous demande des conseils. Je vois que quelqu'un me fait oui de la tête.

Quels ont été vos conseils, lorsque le gouvernement vous a demandé ces fameux conseils? Quels conseils lui avez-vous donnés?

[Traduction]

**David Hutchison:** Il y a constamment un échange de conseils confidentiels avec le ministre. Nous ne pouvons pas en parler au Comité.

**Le président:** Merci.

[Français]

**Alexis Brunelle-Duceppe:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup d'avoir comparu, aujourd'hui.

Nous allons à présent suspendre brièvement la séance afin que le Comité se prépare à l'étude article par article du projet de loi C-219.

• (1725)

(Pause)

• (1730)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté le mardi 24 février 2026 par la Chambre des communes, le Comité va à présent poursuivre l'étude article par article du projet de loi C-219, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (Loi de Sergueï Magnitski), la Loi sur les mesures économiques spéciales et la Loi sur la radiodiffusion.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux représentants ici présents.

Bienvenue à M. Robert Brookfield, directeur général, Sanctions et contrôles stratégiques à l'exportation du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Merci, monsieur, d'être revenu témoigner après la session précédente.

Nous accueillons par vidéoconférence Mme Jennifer Keeling, directrice adjointe, Droits de la personne et des libertés, et Mme Vindya Seneviratne, directrice adjointe des politiques liées aux sanctions. Soyez les bienvenues.

Avant de poursuivre, encore une fois, à titre d'information, je suppose que tout le monde est d'accord pour que nous continuions de travailler jusqu'au moment des votes.

**Des députés:** Oui.

**Le président:** Tous les membres du Comité ont accepté, lors de la séance précédente, de reporter l'étude des articles 21 et 22. Les articles reportés sont étudiés après l'étude de tous les autres articles du projet de loi. Nous sommes maintenant prêts à revenir à l'article 21, et le débat est maintenant ouvert.

(Article 21)

• (1735)

**L'hon. Robert Oliphant:** Monsieur le président, je demande au Comité de passer à l'amendement G-9, un amendement que nous présentons. Il concerne l'article 21, et se lit comme suit: que le projet de loi C-219, à l'article 21, soit modifié par substitution, aux lignes 32 et 33, page 9, de ce qui suit:

« par « Loi sur les sanctions internationales et les mesures économiques spéciales (loi n° 2 de Sergueï Magnitski) »

et par substitution, aux lignes 31 et 32, page 10, de ce qui suit:

« ciales » vaut mention de la « Loi sur les sanctions internationales et les mesures économiques spéciales (loi n° 2 de Sergueï Magnitski) »

**Le président:** L'amendement G-9 est-il adopté?

(L'amendement est adopté.)

(L'article 21 modifié est adopté.)

(Article 22)

**Le président:** Nous passons ensuite à l'article 22 et à l'amendement G-10.

**L'hon. Robert Oliphant:** Encore une fois, j'ai un amendement. J'aimerais demander au Comité d'aller à l'amendement G-10, qui, de la même façon, se lit comme suit: que le projet de loi C-219, à l'article 22, soit modifié par substitution, aux lignes 35 et 36, page 10, de ce qui suit:

« par « Loi sur les sanctions internationales et les mesures économiques spéciales (loi n° 2 de Sergueï Magnitski) »

et par substitution, aux lignes 4 et 5, page 13, de ce qui suit:

« ciales » vaut mention de la « Loi sur les sanctions internationales et les mesures économiques spéciales (loi n° 2 de Sergueï Magnitski) »

C'est l'amendement que je propose.

**Le président:** L'amendement G-10 est-il adopté?

(L'amendement est adopté.)

(L'article 22 modifié est adopté.)

(Article 1)

**Le président:** Nous passons ensuite au court titre et à l'amendement G-2.1.

**L'hon. Robert Oliphant:** J'ai également un amendement à cela, et c'est l'amendement G-2.1.

Je propose que le projet de loi C-219, à l'article 1, soit modifié par substitution, aux lignes 1 à 3, page 2, de ce qui suit:

« 1 Loi sur la lutte contre la corruption et la défense des droits de la personne à l'échelle internationale (loi n° 3 de Sergueï Magnitski). »

Il se peut que nous soyons le seul pays au monde à avoir trois lois de Magnitski.

**Le président:** L'amendement G-2.1 est-il adopté?

**L'hon. Michael Chong:** Avec dissidence.

(L'amendement est adopté avec dissidence.)

(L'article 1 modifié est adopté avec dissidence.)

(Le préambule)

**Le président:** Nous passons ensuite au préambule et à l'amendement G-1.

**L'hon. Robert Oliphant:** J'ai également un amendement concernant le préambule. L'amendement se lit comme suit: que le projet de loi C-219, au préambule, soit modifié par substitution, aux lignes 7 à 10, page 1, de ce qui suit:

« gers qui se sont livrés à des activités qui compromettent la paix, la sécurité ou la stabilité internationales, en violation du droit international, ou qui sont responsables ou complices de violations graves et systématiques de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale ou d'actes de corruption; »

**Le président:** L'amendement G-1 est-il adopté?

(L'amendement est adopté.)

**Le président:** Nous passons maintenant à l'amendement G-2.

**L'hon. Robert Oliphant:** Au sujet de l'amendement G-2, toujours en ce qui concerne le préambule, je propose que le projet de loi C-219, au préambule, soit modifié par substitution, aux lignes 15 à 23, page 1, de ce qui suit:

« que la présente loi permettra au Canada d'imposer des sanctions aux étrangers qui se sont livrés à des activités qui compromettent la paix, la sécurité ou la stabilité internationales, en violation du droit international, ou qui sont responsables ou complices de violations graves et systématiques de droits de la personne reconnus à l'échelle internationale ou d'actes de corruption, »

**Le président:** L'amendement G-2 est-il adopté?

(L'amendement est adopté avec dissidence.)

(Le préambule modifié est adopté avec dissidence.)

(Le titre)

**Le président:** Nous passons ensuite au titre et à l'amendement G-0.1.

**L'hon. Robert Oliphant:** Effectivement, j'ai encore un amendement. L'amendement se lit comme suit: que le projet de loi C-219 soit modifié par substitution au titre intégral, page 1, de ce qui suit:

« Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (loi de Sergueï Magnitski) et la Loi sur les mesures économiques spéciales »

● (1740)

**Le président:** L'amendement G-0.1 est-il adopté?

(L'amendement est adopté.)

(Le titre modifié est adopté.)

**Le président:** Le projet de loi modifié est-il adopté?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Le président doit-il faire rapport du projet de loi tel qu'amendé à la Chambre?

**Des députés:** D'accord.

**Le président:** Le Comité souhaite-t-il demander que l'on réimprime le projet de loi tel qu'amendé pour l'usage de la Chambre à l'étape du rapport?

**Des députés:** D'accord.

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le président, je tiens simplement à remercier les membres du Comité, et le secrétaire parlementaire en particulier, de l'approche coopérative dont ils ont fait preuve dans le cadre de l'étude du projet de loi d'initiative parlementaire. Je les remercie au nom de mon collègue, M. James Bezan. Même si nous n'étions pas d'accord sur tous les éléments, j'ai trouvé que le processus était constructif.

Je tiens à remercier tous les membres du Comité, dont M. Oliphant et M. Alexis Brunelle-Duceppe, des efforts qu'ils ont fournis.

**Le président:** Merci.

Je pense que cela représente l'avis général de tous les membres. Merci beaucoup.

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le président, si vous me le permettez, après en avoir discuté, les membres du Comité sont tous d'accord pour que je propose la motion suivante:

Que le Comité recommande au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, conformément à l'article 15 de la Loi sur la radiodiffusion:

a) de demander au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de tenir une audience afin de déterminer si CCTV 9 Documentary, CCTV English News, CCTV Entertainment Channel, CCTV-4 et CCTV-Français devraient être retirées de la Liste des services de programmation et des stations non canadiens autorisés à être distribués;

b) de demander au CRTC de produire un rapport dans les meilleurs délais;

et que le président fasse rapport de cette recommandation à la Chambre.

**Le président:** Monsieur Oliphant, souhaitez-vous commenter?

**L'hon. Robert Oliphant:** Oui. Même si le porte-parole et moi-même avons discuté de cela, lorsque j'ai parlé à mes collègues, ils ont demandé à ce qu'un avis de 48 heures soit émis par rapport à cela. Tout le monde ne peut pas être d'accord pour en débattre et en discuter, aujourd'hui, sans l'avis de 48 heures.

Nous devons reporter cela.

**Le président:** Il n'y a pas de consentement unanime.

**L'hon. Michael Chong:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Puis-je vous demander de consulter le greffier et de nous dire si un avis de 48 heures est requis pour cette motion?

**Le président:** Je l'ai fait à l'avance. De ce que j'ai compris, vous auriez besoin d'un avis de 48 heures.

**L'hon. Michael Chong:** D'accord, donc considérez mon intervention comme un avis de motion.

Je comprends. Merci.

**Le président:** Excellent. Merci beaucoup, monsieur Chong.

Nous allons maintenant brièvement suspendre la séance pour procéder à huis clos, afin de discuter du dernier élément à l'ordre du jour.

[La séance se poursuit à huis clos.]







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>